



LÉGATION  
DE LA  
RÉPUBLIQUE DE SAINT MARIN  
EN FRANCE

Paris, le 10 Mai 1978

an	67					a/a
Datum	19.5.					
Visa	<del>19.5.</del>					✓
EPD	19. Mai 1978					
Ret.	S.B. 31. 31. San Marino. O. 1. ✓					

, Rue du Cirque  
5008 PARIS

Mon cher Ami,

Je vous remercie pour votre lettre du 28 Avril.

J'ai communiqué son contenu à mon Gouvernement et en principe je serai chargé par eux de signer les deux protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949. Je leur ai suggéré que devant me trouver à Berne le 23 Juin je vous aurais demandé d'avoir la gentillesse de me fixer un rendez-vous avant ou après cette date pour pouvoir donc apposer les signatures.

S'il est possible je voudrais profiter de ma présence à Berne à cette époque pour voir Son Exc. le Secrétaire Général Weitnauer. Vous savez sur quel sujet je voudrais l'entretenir.

J'ai été désappointé par les difficultés qu'on nous a créées au Bureau des Assurances Sociales. Comme j'ai eu l'occasion de vous dire, Monsieur Baechtold et ses aides nous ont accueillis et traités avec une extrême gentillesse et je me suis rendu compte que le changement n'était pas de leur initiative. Quelqu'un au-dessus d'eux, que nous n'avons jamais vu pendant nos entretiens et chez lequel Monsieur Baechtold et ses aides se rendaient de temps à autre, refusait de passer une convention avec Saint Marin, changeant soudainement d'attitude. Je n'ai pas compris si l'absence de ce chef était due à ce changement ou si dirigeant tout en étant absent

.../...



LÉGATION  
DE LA  
RÉPUBLIQUE DE SAINT MARIN  
EN FRANCE

- 2 -

il désirait placer la Délégation Sanmarinaise en un second plan. De toute façon, en déclarant qu'une convention entre les deux pays n'était pas à envisager, mais seulement un échange de note, il plaçait la République de Saint Marin dans une situation différente des autres nations.

J'ai eu l'occasion de vous remettre des photocopies de lettres envoyées à Saint Marin et à moi qui ne pouvaient laisser penser à ce changement.

Je suis sûr qu'en exprimant mon désappointement et ma surprise j'interprète aussi les sentiments de la République de Saint Marin.

Depuis ma nomination à Paris (1963), Saint Marin a signé trois conventions avec la Russie, trois conventions avec la France, une convention avec la Chine, sans compter celles signées avec l'Italie, et ces nations ont toujours tenu à nous mettre dans un pied d'égalité avec les autres. C'est avec tristesse que j'ai dû constater que la Suisse, qui est la nation avec laquelle nous avons beaucoup de choses en commun, que nous suivons pour son attitude dans le monde qui est similaire à la nôtre, veuille nous placer à une autre échelle et marquer dans sa conduite la place secondaire qu'elle entend donner à la République du Titan.

J'espère que je pourrai convaincre Monsieur Weitnauer que Saint Marin a ressenti une certaine désillusion par cette attitude et que de traiter la plus ancienne République

.../...





LÉGATION  
DE LA  
RÉPUBLIQUE DE SAINT MARIN  
EN FRANCE

- 3 -

à l'instar des autres pays, je suis sûr, ne coûtera pas très cher à la Confédération Helvétique par le nombre exigü de citoyens sanmarinais qui se sont trouvés ou qui se trouvent actuellement sur le territoire suisse.

Je vous remercie, mon cher Paul, pour ce que vous pourrez faire pour m'obtenir ce rendez-vous et je vous prie de croire à ma fidèle amitié et à mes sentiments très cordiaux.

*Fidèlement à vous*

*Pinci*  
Comte Pinci

Son Exc. Monsieur l'Ambassadeur Paul Gottret  
Chef du Protocole  
Département Politique Fédéral  
BERNE